



**Gabriel SERVILLE**  
Député de Guyane

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

*Cayenne, le 20 octobre 2017*

Monsieur le Président de la République,

Depuis 48h, la presse nationale se fait l'écho de la colère des Guyanais qui gronde, suite à la publication d'une note émanant de vos services à l'attention des médias nationaux qui prévoient de se rendre en Guyane pour couvrir votre prochain déplacement et qui laisse entendre que la Guyane est une zone à hauts risques sanitaires.

Si je ne souhaite pas revenir sur le caractère méprisant pour tout un territoire qu'a pu représenter cette note, je souhaite attirer votre attention sur le cadre sanitaire que connaît la Guyane et sur les difficultés rencontrées par les professionnels de santé locaux.

En effet, la Guyane fait actuellement face à une explosion de sa démographie, en grande partie due à l'arrivée de populations fuyant des zones sinistrées, où sévissent notamment la tuberculose et le choléra et alors même que la situation budgétaire extrêmement contrainte fait craindre quant à la capacité des pouvoirs publics à faire face à leurs obligations en matière de santé publique.

C'est dans ce contexte qu'après deux mois de grève, les personnels du Centre Hospitalier André Rosemon (CHAR) de Cayenne ont obtenu le 9 juin dernier la signature d'un protocole d'accord qui prévoit, entre autres, la transformation de cet hôpital en Centre hospitalier universitaire et la création d'hôpitaux à Maripasoula et à Saint Georges de l'Oyapock.

Au regard de la situation dépeinte par la note sanitaire émanant de vos services, il ne fait doute que vous soyez convaincu de l'urgence qu'il y'a à mettre en œuvre les mesures de ce protocole afin d'offrir aux citoyens de Guyane un service public de santé digne de la République.

Car au-delà des clichés malencontreusement véhiculés, la Guyane a vocation à devenir un territoire d'excellence, en particulier en matière de recherches et d'innovations biologiques et médicales et de développement des biotechnologies. Ce qu'il lui faut, c'est une volonté politique partagée de voir éclore toutes les potentialités offertes par son positionnement géographique et son incroyable biodiversité.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement et votre détermination à permettre aux Guyanais de jouir de l'entièreté de leurs droits fondamentaux et des potentiels offerts par leur territoire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, ma plus haute considération.

Gabriel SERVILLE

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République